



# La vie à Cadalen



N° 31 - Juillet 2019 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

## Sommaire

Édito .....p.1	Récup-Verre .....p.7	Budget 2019 .....p.10
Inauguration de la Crèche-Médiathèque p.2-3	Collecte ordures ménagères, modification du ramassage.....p.7	Journées du patrimoine 2019 à Cadalen.....p.10
Challenge de la commune la plus sportive .....p.4	4 <sup>e</sup> journée citoyenne .....p.8	1313, le marathon de Laurie.....p.11
Travaux sur la route .....p.5	FNACA et UFAC .....p.8	Contes à ne pas dormir, même debout .....p.11
Rénovation de la salle de sport .....p.5	La vie du Conseil Municipal Jeunes .....p.9	Agenda de l'été.....p.12
Quelques réalisations récentes .....p.6	Le parcours des Nichoirs Cadalénois.....p.9	Un nouveau visage à la Mairie.....p.12

## Édito

C'est une vraie joie pour l'équipe municipale d'avoir pu inaugurer la crèche et la médiathèque le 15 juin dernier. Ces deux lieux, portés par l'Agglomération Gaillac-Graulhet, complètent une offre de services déjà importante pour une commune de quelques 1530 habitants.

Depuis son ouverture, la médiathèque accueille de nombreux usagers qui sont tous satisfaits du service et des locaux. Apporter au cœur des territoires de tels équipements renforce l'accès de tous les publics à la culture, à la lecture et plus encore les enfants de l'école, de la crèche et du relais d'assistantes maternelles. Les personnels vous accueillent et vous conseillent avec beaucoup de disponibilité. Pour que ce lieu soit pleinement utilisé, la commune et les associations cadalénoises, en concertation avec l'Agglomération, pourront proposer des animations, des expositions, des conférences afin de faire de cette médiathèque un endroit convivial et vivant.

De même, le projet de Maison de santé prend forme, l'architecte a été choisi, nous attendons maintenant qu'il nous propose une esquisse de l'ouvrage. Des rencontres avec les professionnels de santé sont prévues afin que les bâtiments soient en cohérence avec les besoins de leurs métiers. Nous espérons que le dépôt du permis de construire pourra se faire au cours du dernier trimestre 2019.

Nous avons la chance d'avoir dans notre village des jeunes qui s'investissent et qui sont plein d'idées.

Après avoir peint les bancs, le conseil municipal jeune a entrepris de donner des couleurs aux grands pots de fleurs. Ils ont choisi les couleurs de la paix ; ce symbole est-il un message à notre intention pour l'avenir ?

Les Ados'rables, pour leur chantier loisir 2019, ont construit des nichoirs à mésanges et les ont accrochés aux arbres du village le long d'un parcours de balade. Sensibles à la biodiversité, ils nous invitent à observer et à nous émerveiller de la nature qui nous entoure.

Ce sont des initiatives qui me font chaud au cœur et qui me donnent de l'espoir pour demain.

Je tiens vraiment à féliciter ces jeunes, ainsi que les adultes qui les accompagnent, pour leur belle énergie et les valeurs qu'ils portent.

Notre secrétaire de mairie, Françoise Garrejat fait valoir ses droits à la retraite au 31 juillet prochain. Dans les faits, au regard de ses congés, elle a déjà commencé sa nouvelle vie. Recrutée à la mairie de Cadalen en 1988 par M. Henri Pagès, alors maire, elle a vu notre charmante commune changer, se diversifier et accueillir de plus en plus d'habitants. De même, elle a vu l'arrivée des intercommunalités et dernièrement l'avènement de l'Agglomération Gaillac-Graulhet, qui ont profondément modifié le travail des services administratifs.

Pendant ces 31 ans, Françoise Garrejat n'a eu de cesse d'être au service de la commune, des élus et des administrés. Elle a été pour moi une aide et un appui précieux par son sérieux et sa disponibilité. Je l'en remercie personnellement et de la part de tous mes collègues élus.

Cette longue aventure s'achève. Nous lui souhaitons de profiter pleinement et avec beaucoup de bonheur de sa nouvelle vie.

Comme chaque été, les occasions de se retrouver sont nombreuses : feu de la Saint-Jean, marché de producteurs, concert à l'église de Gabriac, course du 1313, fête du village sans compter les animations chez nos viticulteurs ou les apéros entre amis... Voilà de quoi égayer notre quotidien. Profitons-en pour lever le nez du guidon et être attentif à celles et ceux qui nous entourent.

Bel été à vous.



# Inauguration de la Crèche-Médiathèque

Après la crèche fin août 2018, la médiathèque a ouvert ses portes le mercredi 15 mai à 10h. Pour marquer cet événement, une journée portes ouvertes a eu lieu le samedi 18 mai de 10h à 18h avec un accueil privilégié de la mairie.

Le samedi 15 juin, ces 2 services, nouveaux sur notre territoire, ont été inaugurés par M<sup>me</sup> le Maire, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Messieurs

les élus de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, Jean-François BAULES, Christophe HERIN, Pascal NÉEL et Paul SALVADOR, Monsieur le Président du Département, Christophe RAMOND et la représentante de la Région Occitanie, M<sup>me</sup> Claire FITA, ainsi que les présidents de la CAF et de la MSA.



Extraits du discours de Monique CORBIÈRE-FAUVEL, maire de Cadalen :

*« ...je vous rappellerai tout de même que lorsque nous avons été élus en 2008, le cadalénois faisait partie d'une zone blanche en matière d'accueil de la petite enfance tout comme en matière de lecture publique et de médiathèque. Ce territoire, bien que rural, compte près de 5000 habitants.*

*Il a donc fallu argumenter, convaincre pendant quasiment deux mandats pour voir aboutir ce projet.*

*C'est vrai, la décision n'était pas si facile à prendre. Certains se demandaient pourquoi investir dans une micro-crèche de 10 places et une médiathèque dans ce territoire rural et quelle en serait la viabilité.*

*C'est là que la volonté politique est à l'œuvre. Au sein d'une intercommunalité comme la nôtre, équilibrer l'offre de services entre les milieux urbains et ruraux, est nécessaire pour respecter une certaine équité entre les habitants. Maintenir, développer, créer des services en milieu rural fait partie de la stratégie d'aménagement d'un territoire. Ce projet, porté à son origine par la communauté de communes Tarn et Dadou, est un exemple de ce qu'une intercommunalité peut réaliser, du fait de sa connaissance globale des besoins en matière d'équipements structurants, et de ses capacités à mobiliser des financements, de l'ingénierie pour de tels projets, ce qu'une petite commune seule ne peut pas faire....*



*...Lors de la journée porte ouverte de la médiathèque le 18 mai dernier, plus de 100 personnes sont venues découvrir les lieux qu'ils ont trouvés très agréables. Tous ont fait un retour très positif quant à son ouverture, au choix des livres et autres dvd et à la disponibilité du personnel.*

*Ces quelques mois de recul montrent déjà que le choix de construire ces services était le bon. Je ne doute pas que cela va se confirmer dans les mois et les années qui viennent.... »*

## En quelques mots :

**La micro-crèche** « Les Calinous » (issu du nom « Cadalen »), ouverte en août 2018.

- Structure de 10 places (enfants de 2,5 mois à 4 ans), 16 enfants actuellement accueillis mais 10 au maximum simultanément.
- Gestion en régie : équipe composée de la directrice et 4 assistantes éducatives à temps plein.



**Salle d'animation :** accueil du Relais Petite Enfance (RPE) qui l'utilise 1 fois par semaine, le lundi matin pour organiser les animations à destination des assistantes maternelles à domicile du secteur. Un travail conjoint RAM-microcrèche et RAM-médiathèque est réalisé (RAM : Relais Assistante Maternelle).

**Médiathèque :** Ouverte le 15 mai 2019.

La médiathèque est intégrée au projet de lecture publique qui repose, avec l'appui de la Médiathèque départementale, sur un réseau professionnalisé de 11 médiathèques et sur une politique de lecture « hors les murs » de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.



- Accès à l'ensemble du catalogue de documents intercommunal (près de 197 000 documents : livres, CD, DVD).
- Offre sur Cadalen : 3800 documents. Une partie fournie par la médiathèque départementale qui propose également des expositions et animations.

## Le financement du projet Micro-crèche/Médiathèque :

**Coût total : 1 050 000 €**

**Total des subventions 730 364 €**  
(soit environ 70%)

Coût des travaux : 883 000 €

Équipements intérieurs et jeux extérieurs crèche : 39 193 €

Acquisition des collections, du mobilier et informatisation médiathèque : 75 646 €

...

### Subventions :

- Etat : DETR 177 643 € pour la crèche, DGD 189 994 € pour la médiathèque et la DRAC 41 745 € pour l'informatisation et équipements médiathèque.
- CAF 160 000 € et la MSA 20 000 € pour la crèche.
- Le département 133 407 € pour l'ensemble du projet.
- Fonds européens : 27 373 € sur les équipements médiathèque.

## Horaires d'ouverture Médiathèque :

- Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h
- Vendredi 14h-18h
- Samedi 10h-12h30

Tél. 05.63.81.43.45

mail : cadalen@ted.fr

Site : media.ted.fr

# Challenge de la commune la plus sportive : Cadalen sur la 3<sup>e</sup> marche du podium

La deuxième édition du Challenge de la commune la plus sportive du Tarn portée conjointement par le Département du Tarn, l'association des Maires et des Elus locaux et le comité Départemental Olympique et Sportif était proposée aux communes tarnaises de moins de 2500 habitants.

Riche d'un tissu associatif dense et dynamique, Cadalen pouvait faire acte de candidature.

Sollicités par l'équipe municipale, les clubs sportifs et les associations ont d'ailleurs participé activement à l'élaboration du dossier mettant en avant le choix et la qualité qui s'offrent aux

Cadalénois pour la pratique d'une activité physique, des plus jeunes dans les écoles de foot ou de volley jusqu'aux aînés au sein de leur association, Le Saule Cadalénois.

Si les résultats sportifs constituaient bien entendu un critère important dans le résultat final, le jury a été sensible :

- à la dimension éducative (Charte de l'école de foot) et aux valeurs telles que le respect, le fair-play, la non-violence que les bénévoles transmettent aux jeunes qu'ils encadrent,
- à la volonté chez nos Aînés de proposer et d'encourager la pratique sportive auprès de tous, quel que soit leur âge et leur capacité physique, contribuant ainsi au maintien du lien social ou participant à rompre l'isolement,
- à l'investissement des associations à la journée citoyenne organisée chaque année,
- à la mobilisation de très nombreux Cadalénois à la course caritative - le 1313 - qui a permis de récolter des fonds (6000 €) pour la recherche médicale et pour le soutien des parents d'enfants malades.

Pour toutes ces raisons, notre commune accède à la 3<sup>e</sup> marche du podium ex-aequo avec Vielmur/Agoût, derrière Le Séquestre, 2<sup>e</sup> et Briatexte qui remporte le challenge.

Cette troisième place est d'abord et surtout la reconnaissance du travail et de l'engagement de tous les bénévoles qui œuvrent dans ces associations. Au-delà du sport, ils portent et transmettent des valeurs éducatives, sociales, de solidarité et participent à la vitalité et au dynamisme de nos communes rurales où il fait bon vivre.

Pour tout cela, BRAVO et MERCI à eux !!!



## Travaux sur la route...



Cette année a été reconduite la campagne d'élagage du bord des routes pour les rendre plus sûres, permettre le passage des engins agricoles et réduire au mieux les zones d'ombrages préjudiciables à notre voirie. Cet entretien sera complété cet été par le curage de certains fossés et l'arasement des accotements ; ainsi cela permet d'augmenter la durée de vie des revêtements sur nos sols argileux très sensibles à la pluviométrie.

Les chantiers de rénovation des routes se dérouleront en 2019 sur le secteur de Manavit-Haut sur une longueur de 1250 m et sur celui d'Azémar sur une longueur de 820 m. Le maître d'œuvre qui nous accompagnera sur ces réalisations sera M. TILLIER, technicien de l'Agglomération.

Merci d'être vigilant aux abords de tous ces chantiers.

En terme de sécurité, les dispositifs mis en place route de Faget, en concertation avec les riverains, remplissent leur rôle et on note une diminution sensible de la vitesse. Le respect du code de la route incombe à chacun d'entre nous...

## Rénovation de la salle de sport

Après la réfection du sol et l'isolation d'un côté de la salle lors du mandat précédent, il était maintenant nécessaire de rénover le côté ouest. Les plaques de polycarbonate avaient fait leur temps, brûlées par le soleil, trouées par la grêle, elles ont été remplacées par des plaques isolantes en gardant quelques fenêtres pour la clarté.

Montant du chantier 17 280 € subventionné à hauteur de 4 320 € par la région. Le pignon nord sera lui aussi isolé, cette fois-ci par nos agents municipaux. L'amélioration de cette enceinte permettra de réaliser des économies sur le chauffage et un meilleur confort pour les utilisateurs.



## Quelques réalisations récentes...



Sécurisation de la route de Faget



Réfection et embellissement des abords de la mairie



Panneaux d'affichage,...

Le tri des emballages en verre enregistre de bonnes performances collectives sur notre territoire, avec une moyenne de 32 kg d'emballages en verre triés par habitant et par an. Cependant, **un emballage en verre sur cinq est encore jeté à la poubelle**. Un effort est donc possible pour trier ces emballages oubliés en vue de leur recyclage.

Pour encourager à trier plus, **une nouvelle campagne de communication a été déployée début juin**. Elle rappelle les consignes de **tri des emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux)** et répond aux principales interrogations des citoyens sur le sujet. Les emballages en verre se trient :

- ✓ sans les laver,
- ✓ même brisés,
- ✓ même s'ils comportent des éléments en d'autres matières (bouchons, couvercles, collerettes, étiquettes...). En effet, les équipements des verreries d'Albi et de Béziers, où notre verre est recyclé, continuent de se moderniser et permettent d'extraire ces éléments.



**Par contre le contraire n'est pas vrai : la poubelle ne se dépose pas à côté du Récup'Verre !**



## **Collecte ordures ménagères : modification du ramassage**

L'agglomération Gaillac – Graulhet a décidé de modifier le mode de ramassage des déchets sélectifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Cette nouvelle organisation a pour effet de changer le rythme de collecte et de mettre à disposition des usagers des containers plus respectueux de l'environnement.

Chacun a pu récupérer, en échange de sa caissette jaune de 70 litres, un nouveau container d'une capacité de 240 litres. Ce nouveau réceptacle muni d'un couvercle permettra d'éviter la dispersion de déchets par les intempéries ou les animaux. Compte tenu du volume de stockage la collecte ne se fait plus que tous les 15 jours au lieu du passage hebdomadaire habituel. La fréquence de la collecte des déchets résiduels est inchangée par contre elle est réalisée tous les lundis, sur l'ensemble de la commune.

Ce changement a commencé depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Le ramassage du tri sélectif s'effectue le jeudi en semaines impaires (la 1<sup>re</sup> semaine de juillet est la semaine 27). Attention, aucun déchet entreposé à côté du container ne sera ramassé.

Avec ce nouveau mode de collecte sélective le service sera optimisé. Le réseau routier sera épargné par le passage moins fréquent des camions de ramassage et l'impact environnemental devrait également diminuer. Enfin, comme pour les ordures ménagères, il est rappelé que les containers doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés après le passage du service.



## 4<sup>e</sup> Journée citoyenne



La journée citoyenne est devenue un rendez-vous incontournable de la rentrée !

La quatrième édition aura lieu **le samedi 28 septembre.**

Nous reprendrons la formule plus légère de l'an passé avec la matinée consacrée aux divers chantiers ; ramassage des déchets au village, poursuite du nettoyage des panneaux, travaux de peinture, bancs, stade et fabrication de silhouettes pour le parking de l'école.

Si vous avez des idées d'actions, elles sont les bienvenues.

La matinée se terminera par le buffet offert par la mairie aux « vaillants » acteurs citoyens, de tous âges.

## FNACA et UFAC



Le 57<sup>e</sup> anniversaire du « Cessez-le-feu » du 19 mars 1962 en Algérie s'est déroulé à Cadalen le dimanche 17 mars 2019 (cette cérémonie se déroule à tour de rôle dans chacune des communes de l'ancien canton). Après la messe avec les drapeaux, le cortège s'est rendu au monument aux morts pour le dépôt des gerbes, les allocutions et les honneurs à tous ceux qui sont morts pour la France. Cette cérémonie s'est poursuivie par une remise de diplômes et de médailles du comité national FNACA pour services rendus, à messieurs Claude BOULOUYS (Lasgraïsses), Michel KURZ (Florentin), Bernard PEZET et Michel SABATIER (Labessière-Candeil) et Maurice TERRES (Cadalen). L'émotion fut à son comble, lorsque Robert ASSEMAT a chanté une chanson écrite par son ami Roger BONNEFOI.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie.





# La vie du Conseil Municipal Jeunes

Fleurir le village au printemps est devenu la chasse gardée des élus du CMJ. Et cette année, encouragés par les retours positifs des Cadalénois sur le nouvel habit des bancs publics réalisé avec les enfants du village lors des journées citoyennes, ils ont souhaité, avant les plantations, poursuivre leur action pour égayer le village.



## Ainsi est née l'opération « Splash sur les jardinières »



Pour mettre en œuvre cette nouvelle mission, Emilie Marion et son équipe reconverties en « commando des pinceaux » ont demandé et obtenu le soutien moral et financier du conseil municipal et le soutien logistique d'un autre commando, celui des agents communaux, pour transporter les jardinières de la place du village aux ateliers municipaux.

Tout est donc prêt, mercredi 8 mai, pour mettre « en couleur » les jardinières. Elles ont d'abord droit à une belle couche de peinture uniforme avant d'être bombardées par des « splashes » multicolores tout droit sortis de l'esprit créatif et artistique des jeunes élus.

Samedi 18 Mai, l'opération « Splash sur les jardinières » touche à sa fin. Elles trônent fièrement sur la place du village et attendent d'être parées de fleurs par les élus jeunes et moins jeunes qui traditionnellement s'associent chaque année pour fleurir le village.

L'opération « Splash sur les jardinières » semble réussie. Les plantations sont terminées, les passants s'attardent devant les jardinières et félicitent les élus du CMJ pour leur réalisation.

Bravo, le commando des Pinceaux !!!

## Le parcours des nichoirs Cadalénois

Comme ils en ont l'habitude, le groupe des Ado'rables composé de 11 jeunes Cadalénois encadré par Emile CAYRE est venu présenter son projet de chantier-loisirs 2019 lors de la séance du conseil municipal du 21 mai 2019. Pour cette action, les jeunes ont besoin d'une aide financière pour l'achat de petit matériel et la mise à disposition des agents communaux sur une demi-journée.

Le projet s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé par la municipalité pour la protection de la chouette-efraie et l'installation d'un nichoir dans le clocher de l'église.

En effet, en collaboration avec la LPO, les Ado'rables ont fabriqué des nichoirs à mésanges charbonnières et à mésanges bleues. Au nombre de onze, ils ont été disposés dans et autour du village sur « le Parcours des Nichoirs Cadalénois ».

Un dépliant a été réalisé et mis à disposition des Cadalénois, à la mairie.



# Budget 2019



Le 15 avril 2019, le conseil municipal a voté le dernier budget de la mandature. Un budget volontariste avec une section investissement de 1 404 653 €. Les principaux projets en cours ou en devenir pour l'année 2019 sont la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), l'agrandissement du cimetière de Cadalen et la construction de columbariums aux cimetières de Gabriac et de Saint-Pierre, la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, les travaux de voirie et différents travaux.

Malgré ces investissements le taux des taxes communales reste inchangé. Les finances de la commune étant très saines, nous n'avons plus d'emprunt sur le budget principal, cela permet d'avoir un autofinancement important.

En 11 ans, les taxes communales n'ont pas augmenté pour le contribuable Cadalenois

Taxes	Taux 2008	Taux 2019
Taxes d'habitation	11,09 %	10,70 %
Foncier bâti	18,86 %	18,21 %
Foncier non bâti	55,94 %	54,00 %

## Journées du patrimoine 2019 à Cadalen

L'Association Vivre à Cadalen a le plaisir de vous annoncer l'organisation des Journées du Patrimoine sur la commune de Cadalen pour la première fois, afin de permettre à tous de mieux découvrir son patrimoine.

### Le programme est le suivant :



- **vendredi 20 Septembre** à la salle des fêtes de Cadalen à 20H30 : conférence sur les peintures de Greschny.
- **samedi 21 Septembre** : visite guidée des 5 églises de Cadalen (Notre-Dame-du-Saule, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste-de-Gabriac, Saint-Jean-du-Vigan et Saint-Pierre-de-Bezeille) ouverture exceptionnelle - départ de la visite 14h00 salle des fêtes de Cadalen.
- **dimanche 22 Septembre** : randonnée pédestre culturelle avec un circuit passant par les 5 églises ; RDV pour le départ au niveau de la salle des fêtes à 9h00.
- **dimanche 22 Septembre** : visite guidée des 5 églises de Cadalen. ouverture exceptionnelle - départ de la visite 14h00 salle des fêtes de Cadalen

### Pour plus de renseignements :

Association Vivre à Cadalen

Pascal Sanlefranque : 06 89 66 23 51

# 1313 le marathon de Laurie

Agée de 21 ans, Laurie nous a quittés le 14 novembre 2017, après 1313 jours de lutte contre une tumeur cérébrale appelée chordome. Pendant son marathon contre la maladie, Laurie a été entourée, encouragée, accompagnée par sa famille, ses amis, ses copains, ses soignants. Chacun avait à cœur qu'elle ne soit jamais seule pour affronter cette épreuve. C'est ainsi que l'été 2018 est née l'idée du « 1313, le marathon où tu ne cours jamais seul », un marathon couru par équipe de 6 en binôme. Vu l'enthousiasme qu'a suscité cette première édition le 8 septembre dernier (heureusement bien encadrée par le Comité des Fêtes), nous avons décidé de créer l'association « **1313 Le marathon de Laurie** » afin de nous structurer pour renouveler cette course solidaire dans les meilleures conditions, et également pour faire vivre le souvenir de Laurie. Vous pouvez nous rejoindre au sein de l'association en devenant adhérent : cotisation de 10 €, ou en faisant un don en tant que bienfaiteur. A ce jour, notre association compte plus de 50 adhérents, merci à vous tous. Un grand merci également à **Vincent MOSCATO** qui a gentiment accepté de parrainer notre association.

Cette année, cette **course solidaire se déroulera le Samedi 31 Août**, avec 2 nouveautés, **un parcours de randonnée** pédestre ouvert à tous en parallèle de la course, ainsi qu'une course spécialement ouverte aux enfants sur le site du stade « **la course des petits anges** ».

Comme l'année dernière, les fonds récoltés lors de cette manifestation seront reversés à deux structures majeures sur Toulouse : le centre de recherche de **L'Institut Claudius Regaud**, et plus précisément au secteur recherche en radiothérapie pédiatrique et **L'Association Oscar's Angels**, bénévoles hospitaliers qui soutiennent les familles d'enfants et adolescents gravement malades.

Les inscriptions sont déjà ouvertes. Elles peuvent se faire soit en ligne (voir les liens sur les flyers), soit par courrier. La validation de l'inscription se fait à réception du règlement et doit se faire par chèque à l'ordre de OSCAR'S ANGELS ou INSTITUT CLAUDIUS REGAUD. Ce règlement, considéré comme un don, vous fera bénéficier d'un crédit d'impôt.

Sportivement vôtre.

**A vos baskets, on compte sur vous...**

Contact : JM Massoutier 06 72 30 63 21

Le Bureau du 1313 :

Président : JM Massoutier - Vice-Président : P. Baulès - Secrétaire : Ph. Moustrous  
Adjointe : L. Fabre - Trésorier : F. Marre - Adjointe : Ch. Moustrous



## Contes à ne pas dormir, même debout

**Le mercredi 25 septembre à 20h45**, à la salle des fêtes de Cadalen se tiendra un spectacle proposé par la médiathèque Départementale du Tarn dans le cadre du festival Contes en balade, avec le concours du réseau des médiathèques de l'Agglomération Gaillac-Graulhet.

*Mais ma bonne dame, c'est-y du poulet cette affaire ?* En d'autres termes plus châtiés, quand Olivier de Robert raconte ses histoires, est-ce du conte, du stand-up assis, du one-man show ou encore un autre objet parlant non-identifié ? Personne ne saurait vraiment le dire, pas même lui, mais on est certain que ça dérouille les zygomatiques et que ça fait du bien par où ça passe ! Voilà ce qui permet de résumer le joyeux verbiage de ce conteur qui n'en est peut-être pas un...

On y apprendra les vertus peu connues de la gestion des ours en Ariège, on y honorera le légendaire C15, fantôme des routes rurales, et on y redécouvrira le destin troublant et parfois tordant de la petite chèvre de monsieur Seguin. Si ce sont des contes, ils ne seront pas à dormir, même debout ! Le spectacle dure 1h20 et est destiné à un public à partir de 12 ans mais bien entendu tout le monde est le bienvenu...



# Agenda de l'été



## Un nouveau visage à la mairie

Marie-Hélène Malric a pris ses fonctions comme secrétaire de mairie depuis le 23 avril dernier, en remplacement de Françoise Garrejat.

Elle a rapidement pris ses marques à ce poste qu'elle connaît bien et qu'elle a exercé dans d'autres collectivités.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-17h - Mercredi : 9h-12h

Judi : 9h-12h et 14h-17h - Vendredi 9h-12h et 14h-17h - Samedi : 9h-12h

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : [cadalen.mairie@orange.fr](mailto:cadalen.mairie@orange.fr) - Site Internet : <http://www.cadalen.fr>



**RAPPEL : le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin du lundi 1<sup>er</sup> juillet au samedi 24 août inclus.**

#### Nos Conseillers Départementaux :

Monique CORBIÈRE-FAUVEL et Christophe HÉRIN, sont disponibles pour vous rencontrer sur rendez-vous :  
secrétariat de mairie de Cadalen (05 63 33 01 44)  
secrétariat de mairie de Rivières (05 63 41 72 65)  
secrétariat conseil départemental (05 63 45 64 51)

Retrouvez-les sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/pages/cantonlesdeuxrives/>



Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL  
RÉDACTION : Guy BARDET, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Martine GRANET, Gilles JAUROU, Géraldine NOËL, Pascal SANLEFRANQUE  
Mise en page : RELIEFDOC - Imprimé à 750 exemplaires sur papier PEFC par RELIEFDOC